



Réinventer
le patrimoine

ETUDE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE
DOSSIER 6 – Cartographie des acteurs potentiels
selon le financement

Le secteur bancaire



VUE D'ENSEMBLE DES ACTEURS DU SECTEUR BANCAIRE POUVANT ÊTRE SOLLICITÉS POUR DES PROJETS PATRIMONIAUX



BANQUES « GÉNÉRALISTES »

Banques nationales disposant d'un réseau d'agences sur tout le territoire, qui ne présentent pas d'appétence particulière pour les projets patrimoniaux mais peuvent être sollicitées lorsqu'elles constituent un interlocuteur « historique »

Banques mutualistes, c'est-à-dire détenues par leurs clients sociétaires et non par des actionnaires, organisées en caisses nationales, régionales et locales, généralement plus sensibles aux problématiques de développement des territoires

Banques privées qui s'adressent aux clients les plus fortunés pour leur proposer du conseil et des services de gestion de patrimoine sur-mesure



BANQUES PUBLIQUES

Banques dont l'Etat ou des acteurs publics sont propriétaires, répondant à des missions d'intérêt général et pouvant se substituer aux défaillances des banques privées traditionnelles dans le financement de projets présentant un risque important



ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS

Etablissements de crédit spécialisés dans le secteur culturel au sens large ou intégrant dans leur champ d'action des projets ayant une dimension culturelle ou sociale marquée



Les porteurs de projet désireux de se financer par l'emprunt auront intérêt à privilégier les banques avec lesquelles ils entretiennent de longue date des relations de confiance, ainsi que les établissements engagés dans le développement des territoires ou présentant une sensibilité particulièrement aux projets à impact social ou culturel

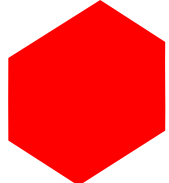


ILLUSTRATION DES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT GÉNÉRALISTES EN FRANCE

SECTEUR BANCAIRE

Réinventer le patrimoine

Liste non exhaustive

BANQUES DE RÉSEAU



BANQUES MUTUALISTES



BANQUES PRIVÉES



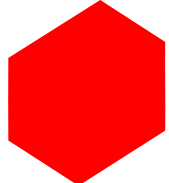
BANQUES EN LIGNE



NÉOBANQUES



Entités moins pertinentes pour les projets patrimoniaux



ZOOM SUR LES BANQUES MUTUALISTES, SENSIBLES AUX PROJETS À FORTE DIMENSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



CAISSE D'ÉPARGNE



CRÉDIT AGRICOLE



CHIFFRE D'AFFAIRES

375,1 M€ de CA

13,4 Mds€

FORME JURIDIQUE

Banque mutualiste

Société anonyme et Société de groupe d'assurance mutuelle

Banque coopérative

ORGANISATION

- Société mère : BPCE
- Société sœurs : Caisse d'épargne, Natixis, Crédit foncier, Crédit coopératif, Banque Palatine, BPCE International

12 Filiales dont LCL Le Crédit Lyonnais, Amundi et Crédit agricole Consumer Finance

- Société mère : BPCE
- Société sœurs : Caisse d'épargne, Natixis, Crédit foncier, Crédit coopératif, Banque Palatine, BPCE International

ACTIVITÉ

- Services bancaires et financiers
- Conseils et financements spécialisés
- Assurance de personnes

- Services bancaires et financiers
- Conseils et financements spécialisés
- Assurance de personnes

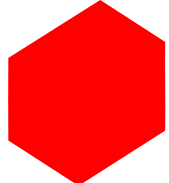
- Services bancaires et financiers
- Conseils et financements spécialisés

MAILLAGE TERRITORIAL

15 Caisses régionales réparties sur l'ensemble du territoire

39 Caisses régionales réparties sur l'ensemble du territoire

14 Banques Populaires dont 12 Banques populaires régionales



ZOOM SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT FINANÇANT DES PROJETS À DIMENSION CULTURELLE OU TOURISTIQUE (1/2)

SECTEUR BANCAIRE



Liste non exhaustive



CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.

PRÉSENTATION

Banque publique d'investissement créée en 2012, chargée de soutenir les PME, les ETI et les entreprises innovantes, en appui des politiques publiques de l'Etat et des régions

Direction de la Caisse des dépôts et consignations créée en 2018 qui propose des solutions sur-mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement à ses clients (collectivités locales, EPL, etc.)

Organisme de crédit spécialisé « projets de l'ESS » créé en 1997 intervenant sur l'ensemble du territoire national, qui octroie des prêts sans caution personnelle pour la création ou le développement d'entreprises

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- Prêt prioritairement associé à un financement extérieur, à raison de 1 pour 1
- Durée/amortissement : 7 ans dont 2 ans de différé d'amortissement en capital
- Garantie : aucune sûreté sur les actifs de l'entreprise, ni sur le patrimoine du dirigeant

- Investissement aux côtés des porteurs de projets dans la création ou la modernisation d'hébergements ou d'équipements touristiques et de loisirs
- Déploiement sur le territoire au travers de 16 directions régionales et 35 implantations territoriales

- Activité de crédit, uniquement réservée aux activités professionnelles, complémentaire des crédits bancaires (cofinancement)
- Proposition de produits d'épargne permettant de soutenir des projets et territoires

CONDITIONS DE FINANCEMENT / CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- PME des ICC créées depuis plus d'1 an et financièrement saines
- Nombreux types de dépenses éligibles : dépenses de développement, de recrutement, de communication et marketing, etc.

- Prêts de court, moyen terme (sur Fiducie) ou long terme (sur fonds d'épargne)
- Quotités jusqu'à 100% selon les projets, avec des maturités exceptionnellement longues

- Être une TPE ou PME porteuse d'une finalité sociale, environnementale et/ou culturelle, quel que soit le stade de développement
- Formaliser son besoin dans un plan de financement

NIVEAU DE FINANCEMENT

De 50K€ à 2000K€ dans la limite des fonds propres et quasi-fonds propres de l'entreprise

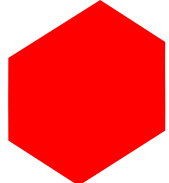
NC

Prêts de 10K€ à 100K€, amortissables, de 2 à 7 ans

EXEMPLE DE PROJETS FINANCÉS

- Prêts de 8,6M€ pour le développement d'un hôtel 3 étoiles à Marseille (quartier de la Belle de Mai)
- Accompagnement de la reconversion économique et de la reconstruction en hôtel 4 étoiles d'un bâtiment MH situé dans le centre-ville de Dax

Soutien en 2015 de l'Abbaye de Belval dans son développement (+20% sur la seule année 2015, avec 31 000 visiteurs annuels) autour de 3 activités principales : une fromagerie historique, l'hôtellerie et une boutique d'artisanat et de gastronomie locale



ZOOM SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT FINANÇANT DES PROJETS À DIMENSION CULTURELLE OU TOURISTIQUE (2/2)

SECTEUR BANCAIRE



Liste non exhaustive



PRÉSENTATION

Etablissement de crédit créé en 1983 pour faciliter l'accès au crédit des entreprises culturelles, grâce à des fonds dotés par les pouvoirs publics, notamment le CNC et la Caisse des Dépôts et Consignations (880M€ de crédits garantis fin 2015, tous secteurs confondus)

Coopérative financière créée en 1988 qui offre des solutions d'épargne et de crédit orientées vers des projets porteurs de sens et d'intérêt général qui préservent les biens communs, et qui s'engage au service de la création de lien au travers d'une éthique forte de la relation humaine

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- Garantie financière : facilitation de l'engagement financier de la banque en faveur des entrepreneurs culturels en garantissant leurs crédits ou en participant directement aux plans de financement
- Capacités de cofinancement
- Expertise du risque spécifique de l'entreprise culturelle
- Prix décernés : Prix IFCIC de la jeune société de production indépendante et Prix IFCIC Entreprendre dans la Culture

- Présence de conseillers et banquiers itinérants sur le terrain et de Groupes Locaux de sociétaires
- Convention de partenariat signée avec le Fonds Européen d'Investissement pour garantir les opérations de crédits à destination des Entreprises Sociales dont le besoin de financement est situé entre 25K€ et 500K€
- Projets financés sur l'ensemble du territoire national

CONDITIONS DE FINANCEMENT / CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Garantie qui s'adresse à l'établissement financier (et non l'emprunteur) pour faciliter la prise de risques dans ce secteur : en cas de défaillance de l'entreprise, la perte de la banque sera partagée avec l'IFCIC
- Prêts garantis et octroyés pour le développement et la structuration des entreprises, la réalisation de travaux d'aménagement, ou encore la transmission d'entreprises

- Taux fixe ou révisable capé
- Différé d'amortissement de 1 à 18 ans
- Assurance pouvant être demandée au porteur de projet
- Spécificité : toute structure qui souhaite emprunter à la Nef doit en devenir sociétaire, et donc souscrire des parts sociales

NIVEAU DE FINANCEMENT

La garantie de l'IFCIC représente généralement 50% du crédit et peut être portée jusqu'à 70% pour certains types de crédits

Prêts de 25K€ à 4M€

EXEMPLE DE PROJETS FINANCÉS

4,5M€ accordés en 2019 aux secteurs des galeries d'art, du design, des métiers d'art, du patrimoine et des arts plastiques, en progression de 37%

- Prêt de 89K€ accordé en 2016 pour la création d'un tiers-lieu dans les Landes, la Smalah, dédié au coworking, à l'éducation populaire aux nouvelles technologies, à la formation et à l'artisanat
- Prêt de 68K€ accordé en 2016 pour la création d'un atelier dans le secteur des livres d'art et de la conservation du patrimoine à Saint Come et Maruejols (Gard)